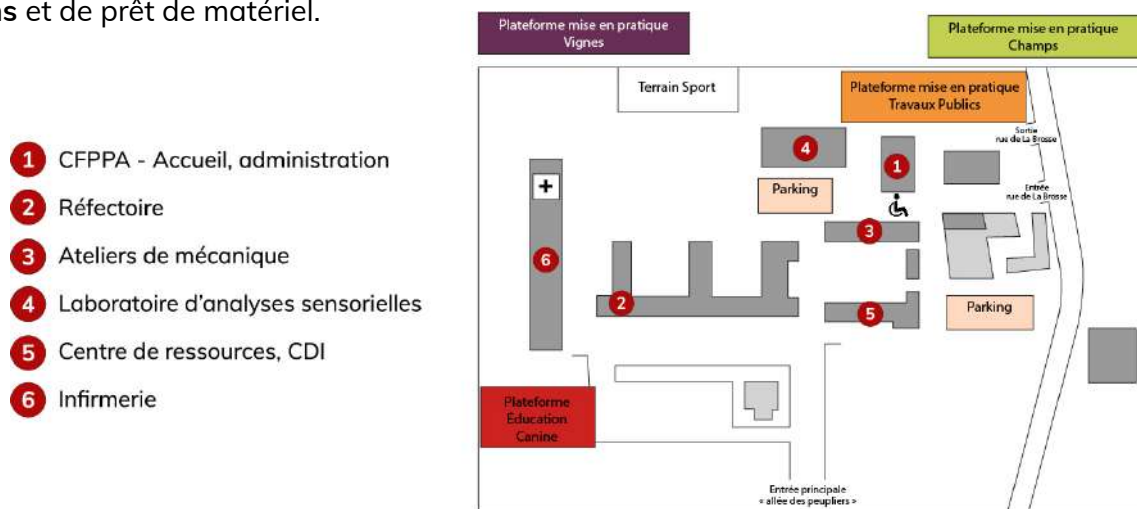


## MODALITÉS PRATIQUES

### LES LOCAUX PÉDAGOGIQUES DU CFPPA ET LEURS ACCÈS

Nous disposons de :

- **7 salles de formations** équipées de vidéoprojecteurs et pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes.
- Une **salle informatique** équipée de 20 postes fixes sont disponibles pour l'ensemble des actions de formation.
- Une salle de réunion équipée de 6 ordinateurs, d'une télévision et d'un visioprojecteur.
- Le **centre de documentation** met à disposition des stagiaires de l'EPL un fond documentaire très varié (revues techniques, presse, romans, bandes dessinées, ...).
- Le CFPPA est également doté d'un **plateau technique dédié aux formations Travaux Publics** et d'un terrain dédié à la formation pratique des **éducateurs canins**.
- Les **ateliers techniques** de l'EPL ainsi que les **parcelles de vignes et les terres de culture de l'Exploitation Agricole** nous permettent de mettre en pratique les formations viticoles et agricoles.
- Un **laboratoire d'analyses sensorielles**.
- Enfin, le CFPPA s'appuie sur son réseau de partenaires professionnels dans le cadre de **délocalisations de formations** et de prêt de matériel.



### LES HORAIRES D'OUVERTURE DU CFPPA

Le centre vous accueille du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h**, tout au long de l'année (fermeture annuelle de deux semaines aux vacances de Noël et deux semaines en août).

### L'HÉBERGEMENT

- Pour tous les stagiaires majeurs dont le domicile est éloigné du centre, nous offrons la possibilité d'être logé sur place dans des conditions très avantageuses. Nous disposons de 20 chambres, dont 12 chambres individuelles avec douche. L'hébergement est fermé le week-end.
- Les personnes mineures ont, quant à elles, la possibilité d'être logées à l'internat du lycée.

*Pour tout renseignement, se renseigner à l'accueil du CFPPA.*

### LA RESTAURATION

Le restaurant du lycée est ouvert à l'ensemble des stagiaires du CFPPA, du lundi au vendredi, en dehors des vacances scolaires. Doté d'une capacité d'accueil de 210 places, le restaurant sert 500 repas par jour en privilégiant des partenariats avec des producteurs locaux et des produits issus de l'agriculture biologique. L'accès au réfectoire se fait par une carte prépayée chargée de 10 repas ou par achat de ticket unitaire.

*Pour tout renseignement, se renseigner à l'accueil du CFPPA.*

Sensible aux aspects qualitatifs de notre offre de formation, le CFPPA, et l'EPL les Terres de l'Yonne, se sont engagés dans une démarche de certification qualité Qualiopi et Qualiformagri.

Les engagements du CFPPA portent en particulier sur :

**La qualité de l'accueil et de l'information diffusée** (renseignements fournis, support et contenus).

**La qualité de nos formations qualifiantes** : construction et renouvellement de nos formations, accueil des apprenants, réalisation des formations, suivi administratif et financier, suivi pédagogique, suivi en entreprise...

**La qualité de nos formations de perfectionnement** : analyse des besoins et des demandes des partenaires, construction et mise en œuvre des formations, gestion administrative et financière, suivi pédagogique et bilan...

**Le fonctionnement de notre dispositif de contrôle de la démarche Qualité** : audits internes, suivi, contrôles, satisfaction des parties prenantes et gestion des réclamations

*Pour tout renseignement sur notre démarche qualité, contactez :*  
Animatrice Qualité – 03.86.94.60.20

### LE CFPPA D'AUXERRE, VECTEUR DE DIVERSITÉ

Nous avons choisi de prendre en compte le handicap en proposant une adaptation de la formation tant dans l'aménagement de nos formations que dans les modalités de mise en œuvre.

Sur demande du candidat en situation de handicap, un Référent Handicap peut lui être dédié pour l'accompagner tout au long de la formation.

Conjointement avec le Coordinateur de la formation et les organismes spécialisés mobilisés, le Référent Handicap s'assure du bon suivi de la formation par le candidat. Il est un interlocuteur privilégié à mobiliser avant et pendant la formation. Il peut faciliter la coordination des différents acteurs spécialisés, internes et externes, pour un suivi personnalisé du parcours de formation.

*Pour tout renseignement, contactez notre référent handicap :*  
03.86.94.60.20

### LE CFPPA D'AUXERRE, À VOS CÔTÉS POUR VOS DÉMARCHES DE VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPÉRIENCE (VAE)

Nous vous accompagnons tout au long de votre démarche individuelle, que vous soyez salarié(e), demandeur d'emploi ou employeur.

*Pour tout renseignement, contactez notre accompagnateur VAE :*  
03.86.94.60.20

Découvrez notre offre de formations sur notre « **carte des formations** »  
ou en consultant directement **la fiche formation qui vous intéresse**.

Nos fiches sont également consultables sur notre site : **www.terresdelyonne.com**  
ainsi que les informations nécessaires pour accéder à notre centre (voiture, bus, train...)

Suivez notre actu sur les réseaux :   

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89  
Rue de La Brosse  
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr  
ou notre page Facebook :  
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr